INFORMATION IMPORTANTE

Madame, Monsieur,

Dans un souci d'écologie et d'économie, Fontenay-Le-Vicomte a mis en place la dématérialisation des factures.

La commune dispose d'un portail famille (accessible directement via l'adresse : https://portail.berger-levrault.fr/MairieFontenayLeVicomte/accueil ou accessible également depuis le site de la ville)

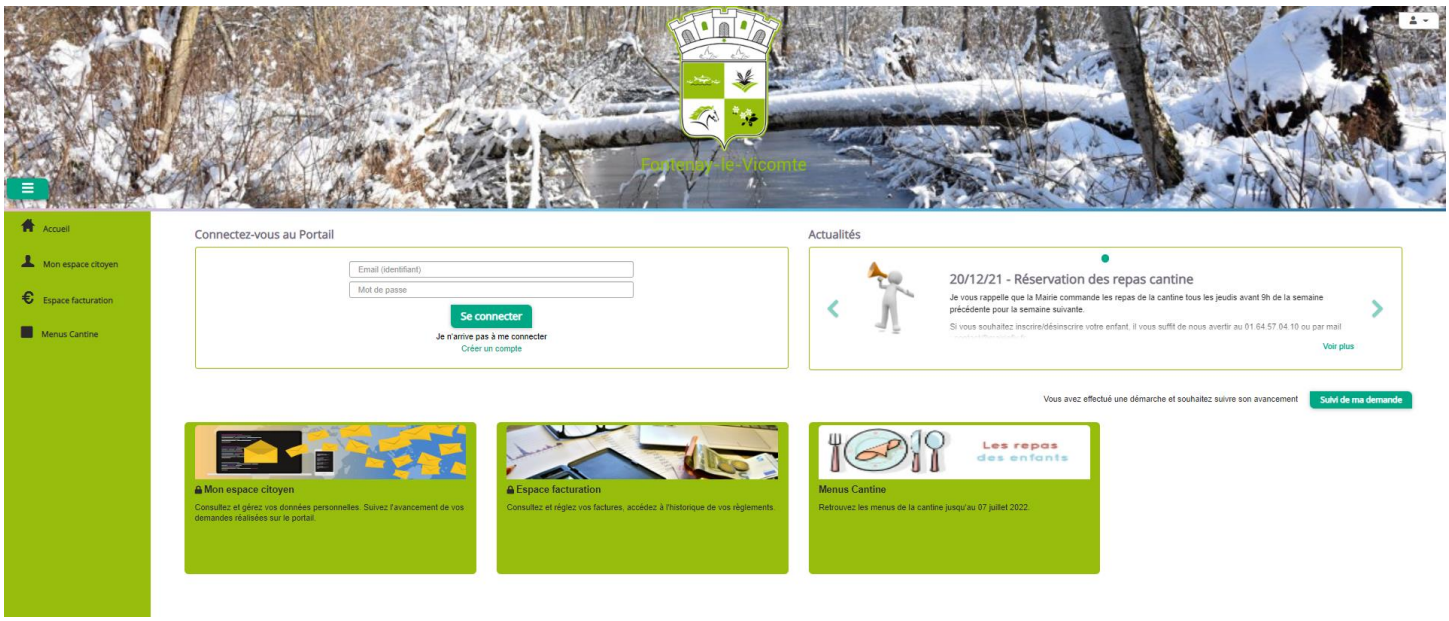

Les familles pourront télécharger et/ou imprimer leurs factures et ainsi effectuer leur paiement à l'aide de leur carte bancaire.

Pour les familles qui sont en contrat de PRELEVEMENT AUTOMATIQUE, il est nécessaire de créer un compte afin d'y retrouver la (les) facture(s) chaque mois.

Mairie - 4 rue de la Mairie - 91540 Fontenay le Vicomte
Tél. : 01 64 57 04 10 – Fax : 01 64 57 11 03 – email : contact@mairieflv.fr
www.fontenaylevicomte.fr

Il vous suffira d'accéder au portail famille via l'adresse URL qui est inscrit au-dessus et de cliquer sur **« Créer un compte »**, vous aurez besoin de votre **adresse mail** (la même que celle que vous nous avez communiquée lors de l'inscription de votre enfant en début d'année) et du **code abonné** (Le **code abonné** est ce qui lie le portail famille à notre logiciel de pointage et de facturation, chaque famille à son propre code abonné). Vous pouvez contacter directement la mairie pour que l'on vous communique votre code abonné lors de la création de votre compte sur le portail famille ou alors, la mairie peut également prendre la main à tout moment sur votre compte afin d'y insérer le code abonné lié à votre famille.

Chaque début de mois nous déposons les factures sur le portail famille. Vous aurez jusqu'au 20 de chaque mois pour régler vos factures.

Si vous n'avez pas transmis votre adresse mail lors de l'inscription de votre enfant en début d'année, les notifications ne vous parviendront pas, et vous ne recevrez aucune facture, c'est pourquoi vous devez impérativement nous communiquer votre adresse mail valide (et consultée régulièrement) dans les plus brefs délais.

Pour les familles ne disposant pas d'adresse mail, ou ne souhaitant pas adhérer à la dématérialisation, vous devez impérativement vous faire connaître afin de recevoir la facture version papier.

Nous restons disponibles pour toute question au 01.64.57.04.10 ou par mail : contact@mairieflv.fr.

Merci de votre compréhension.

Le Secrétariat de Mairie